

# BOBITAL

*Bulletin municipal d'information n°14*



avec l'aimable autorisation de Cyril HEBERT, photographe





Jacky HEUZE - maire

# VOS ÉLUS



Pauline TOURTELIER



Carole ROUXEL



Jean Pierre DEL MORAL



Gaëtan ACCOH



Jacky COLOMBEL



Maxime COUSTE



Gérard COUTURIER



Gérard EGLIN



Mickaël FREMY



Gwénaëlle LAVOUE



Emeline LE BAIL



Morgane LEFEUVRE



Séverine LEVASSEUR



Alexandre MOREL



Delphine PESTEL

## SOMMAIRE

### INFO MUNICIPALES - 3

Mot du Maire  
 Communication Site Internet Logo  
 Calendrier des fêtes  
 CR des Conseils Municipaux  
 Etat Civil  
 Ecole  
 Urbanisme  
 Personnes vulnérables

### ASSO - 12

Bowidel  
 Collectif Bobio  
 Advevan  
 Amicale laïque  
 Football  
 Union bouliste  
 Amicale des chasseurs  
 Amitié Saint Briec Togo  
 Annuaire des Associations

### AUTOUR DE BOBITAL - 18

Dinan Agglo Déchets  
 Pass Culture  
 Pass Engagement  
 PNR Rance Emeraude  
 Mission Locale  
 Déclaration des ruches  
 Service National Universel

### INFO PRATIQUES - 21

Nuisances sonores  
 Assistantes maternelles  
 Plantes dangereuses  
 Nos professionnels, artisans et commerçants  
 Déchetteries : horaires  
 Mémo

# MOT DU MAIRE

**Chères Bobitalaises,  
Chers Bobitalais**



*L'an 2020 est une année qui a bouleversé nos habitudes par la crise de la Covid 19, apparue en France en Mars 2020.*

“ Je vous demande, à toutes et tous, de continuer à vous protéger et respecter le confinement mis en place par l'État pour arriver à retrouver une sécurité et une liberté dans l'ensemble de notre Pays. ”

## Dans notre commune

Mars a été le mois de l'élection de votre nouvelle Équipe Municipale.

La mise en place a été assez longue du fait de la crise sanitaire que nous connaissons.

Depuis le mois de Juin, nous avons commencé à travailler avec la nouvelle équipe.

J'espère que le début de l'année 2021 va nous permettre de vous présenter vos Élus.

Nous attendons les futures annonces du Gouvernement pour mettre en place les Vœux du MAIRE ainsi que le calendrier des fêtes 2021.

Les articles parus dans la presse, au sujet du Covid 19, avaient pour but d'alerter la population Bobitalaise et, par la même occasion les autres sur l'obligation d'être plus vigilant face au fléau qui nous touche encore actuellement.

Je vous demande de continuer à respecter les règles mises en place par le Gouvernement.

L'équipe Municipale commence à travailler sur le programme que nous avons présenté lors de notre campagne électorale.

## Les travaux prévus pour l'année 2021

### Place Hyppolite THOMAS

- Réfection et agrandissement du parking

### Esplanade de la Mairie

- Réfection, Aménagement et plantations nouvelles car nous rencontrons beaucoup de problèmes avec nos Acacias devenus dangereux pour notre sécurité à tous.

### Nous présenterons les projets aux habitants dès que les réunions seront possibles.

Nous lançons l'étude de la Rue du Cobai et du cimetière jusqu'à la rue des Fougères (intersection Rue des Lilas), pour l'effacement de réseaux dans un 1er temps.

Ces travaux s'échelonnent sur 2 années.

La municipalité soutient ses commerçants et artisans, ainsi que toutes les associations qui ont œuvré par différentes organisations (repas à emporter et autres moyens), malgré le confinement.

*Enfin, au nom du Conseil Municipal et du Personnel Communal, je vous souhaite à vous tous, à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.*

Le  
Maire, Jacky HEUZÉ

# COMMUNICATION

## Site internet et logo de Bobital

Une commune doit aujourd'hui avoir une « visibilité ». Bobital n'avait pas encore cette fenêtre ouverte sur tout l'univers internet, mais, bientôt, dans le courant du premier semestre 2021, toutes les informations de notre Commune seront accessibles par internet. La Société Pandao de Saint-Samson sur Rance est en cours de développement de notre site. La commission chargée de sa mise en œuvre a étudié les différentes propositions et celle retenue correspond parfaitement à nos attentes. Nous voulions un site convivial, simple et lisible sans difficulté, adapté aux personnes ayant des difficultés visuelles, où un renseignement puisse se trouver aisément... L'attractivité, tant pour les particuliers que pour les entreprises ou professionnels libéraux y sera mise en exergue.

Un nouveau lien avec vos élus, pour vous tenir informés « au jour le jour » de tout ce qui peut être important pour notre vie quotidienne, un témoin de la vitalité de notre commune, de sa force associative, de son rayonnement bien au-delà des Côtes d'Armor, par la notoriété de son festival.

Vos bulletins municipaux seront bientôt consultables directement, même si nous restons attachés à la version « matérielle » que vous continuerez à trouver dans vos boîtes aux lettres.

Chacun pourra constater que ce nouveau bulletin municipal est totalement en couleur. Cet effort de modernité et d'attractivité a



été voulu par vos élus sans pour autant affecter nos finances, ce point étant pour l'équipe municipale sous l'impulsion de notre Maire, Jacky HEUZE, une volonté constante pour vous assurer que chaque élu est digne de la confiance que votre vote lui a accordé.

Le logo, ce carrier emblématique de notre commune, haut lieu du granit, sous le trait expert de Xavier CLAVIER va être « rajeuni » mais en conservant le lien séculaire de notre commune, indissociable de l'histoire de l'exploitation du granit. Les projets attendus par votre Conseil Municipal valideront celui qui sera le plus respectueux de cette tradition.

## Calendrier des Fêtes

*La crise sanitaire que nous traversons rend impossible la présentation d'un calendrier fiable.*

Dès que nous serons en mesure de vous faire connaître les activités prévues dans notre Commune pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021, l'équipe municipale en assurera la distribution dans chaque foyer.

## Le registre des personnes vulnérables actives

La commune de Bobital a réactivé, à compter du 16 novembre, le registre nominatif des personnes vulnérables dans le contexte de la crise sanitaire.

Ce dernier permet d'inscrire les personnes vulnérables et isolées, afin de les contacter pour leur apporter des conseils, du soutien et une assistance.

L'inscription dans ce registre communal est facultative. Elle peut être directement faite par l'intéressé, par son représentant légal, ou par un tiers (parent, médecin, service à la personne intervenant au domicile, voire un voisin.

« Ce registre sera géré par Séverine Levavasseur, adjointe aux affaires sociales. Cela concerne tous les concitoyens de notre commune : personnes âgées, isolées, handicapées, malades ou qui ont simplement besoin d'une aide ponctuelle » souligne le maire, Jacky Heuzé.

**Inscriptions : 02 96 83 58 85 ou 07 81 73 19 57 ou 06 50 83 01 91**



# COMPTE RENDU DES CONSEILS

*A partir de ce bulletin, le Comité de Rédaction ne fera mention que des points essentiels de chaque Conseil Municipal, le détail en restant, conformément à la Loi, consultable à la Mairie.*

## Séance du 4 février

### MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES CULTURE – RESEAU DES BIBLIOTHEQUES MEDIATHEQUES DE DINAN AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à désigner les représentants de la commune qui participeront aux groupes de travail de Bobital au réseau des bibliothèques-médiathèques de Dinan Agglomération, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## Séance du 3 mars

### AMENAGEMENT CROIX JEAN GICQUEL

M. le Maire présente la proposition de prestations de l'ADAC 22 qui s'élève à 1 278,00 € TTC, accepté, à l'unanimité.

- Fourniture et pose d'une signalisation horizontale (marquage résine pour ligne blanche continue ou discontinue largeur 0m10 et marquage résine colorée axiale largeur 0m30)
- Fourniture et pose signalisation verticale (2 panneaux « hameau », 2 panneaux « limitation de vitesse 70km/h » et 1 panneau « fin de limitation de vitesse à 70km/h »). L'estimation qui s'élève à 6 840€ TTC, est validée à l'unanimité.

### INVENTAIRE DES COURS D'EAU

La Commission Locale de L'Eau du SAGE « Rance-Frémur-Baie de Beaussais », en partenariat avec les services de la police de l'eau (DDTM22, Agence Française pour la Biodiversité-antenne 22) a demandé à Dinan Agglomération de réaliser un complément d'inventaire des cours d'eau sur les communes de son territoire incluses dans le périmètre du SAGE.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de la cartographie départementale des cours d'eau. Afin de réaliser ce complément d'inventaire des cours d'eau, des prospections « terrain » ont été effectuées sur la commune de BOBITAL par le technicien environnement du service Grand Cycle de L'Eau de Dinan Agglomération.

Cependant, les prospections n'ont abouti à au-

cun rajout de compléments. L'inventaire des cours d'eau réalisé en 2008 par la société ARDEA et présenté à Monsieur le Maire en date du 26 juin 2014, sera alors pris en compte pour être validé en Commission Locale de l'eau du SAGE et être intégré à la cartographie départementale. La réglementation relative aux cours d'eau s'y appliquera. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide à l'unanimité, l'inventaire des cours d'eau réalisé en 2008 sur la commune de BOBITAL par la société ARDEA.

### COMPTE DE GESTION 2019

M<sup>me</sup> PESTEL, adjointe aux finances, présente le compte de gestion de Madame le Receveur Percepteur. Ce compte fait apparaître :

- Section investissement, un résultat de clôture de -10 860,04€
  - Section de fonctionnement, un résultat de clôture de 143 515,69€
- Résultat global de 132 655,65€.

Le compte de gestion est adopté, à l'unanimité, par le conseil municipal.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019

- Section investissement, un résultat de clôture de -10 860,04€
  - Section de fonctionnement, un résultat de clôture de 143 515,69€
- Résultat global de **132 655,65€**.

Le compte administratif est identique en tous points au compte de gestion.

## Séance du 23 mai

### Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence du doyen de séance, **M. COUTURIER Gérard**, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

« Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. »

**M. HEUZE Jacky** est proclamé Maire avec 14 voix favorables et 1 bulletin blanc.

La composition de l'équipe municipale fait l'objet du Procès-verbal suivant.

## Séance du 2 juin

### DELEGATIONS AU MAIRE

M. le Maire reçoit les délégations conformément au code général des collectivités territoriales (article L 2122-22).

### DESIGNATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

Les décisions prises concernant les adjoints et la composition des commissions prises lors de ce conseil municipal ayant été légèrement modifiées, elles apparaissent dans leur forme définitive dans le compte-rendu de la séance du 18 juin 2020

## Séance du 18 juin

### INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE

Les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur le Maire fait référence à la grille indiciaire de la fonction publique, plus précisément à l'indice brut mensuel 1027. Pour les communes dont la population se situe entre 1 000 et 3 499 habitants, les indemnités sont ainsi définies : taux maximal 51,60% de l'indice brut 1027 soit la proposition d'un versement au taux de 49,5 % de l'indice 1027, à compter du 23 mai 2020. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS

Il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire : pour les communes dont la population se situe entre 1 000 et 3499 habitants, les indemnités sont au taux de 19,80% maximum de l'indice brut 1027.

Il est proposé un versement au taux de 16,5 % de l'indice brut 1027, à compter du 23 mai 2020. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la proposition.

### CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

En application des dispositions de l'article L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales alinéa III, les conseillers municipaux auxquels le Maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'allouer, avec effet au 23 mai 2020, une indemnité de fonction aux conseillers municipaux délégués suivants au taux de 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

### PRIME EXCEPTIONNELLE COVID 19

Conformément aux dispositions légales, le conseil municipal peut instituer une prime exceptionnelle COVID 19 de 1000€ maximum à certains agents.

Le Maire propose d'instaurer la prime exceptionnelle COVID 19 dans la commune de BOBITAL afin de valoriser «un surcroît de travail significatif durant cette période» au profit des agents mentionnés ci-dessous particulièrement mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19 pour assurer la continuité des services publics.

Cette prime est instaurée selon les modalités suivantes :

- en raison du surcroît significatif de travail en pré-sentiel exercées par les secrétaires de mairie et les agents techniques voirie et espaces verts.
  - le montant de cette prime est plafonné à 500€.
- Cette prime exceptionnelle sera versée en une seule fois.

L'autorité territoriale fixera par arrêté :

Les bénéficiaires parmi ceux définis par l'article 2 du décret 2020-570, au regard des modalités d'attribution définies par l'assemblée (*mois de versement, montant alloué à chacun sera de 500€*).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la proposition de M. le Maire et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

### DESIGNATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

1<sup>ère</sup>ADJOINTE : M<sup>me</sup> PESTEL Delphine

#### Finances, élaboration du budget et règlement législation sociale

M<sup>me</sup> PESTEL, M. EGLIN, M<sup>me</sup> TOURTELIER, M. COUTURIER, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. MOREL.

#### Commission des impôts directs

M. HEUZE, M<sup>me</sup> PESTEL, M. MOREL, M<sup>me</sup> ROUXEL, M<sup>me</sup> LEFEUVRE.

#### Commission appels d'offres et ouverture des plis

**Titulaires** : M<sup>me</sup> PESTEL, M. COLOMBEL, M. EGLIN

**Suppléants** : M. COUTURIER, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M<sup>me</sup> TOURTELIER

#### Vins d'honneur et cérémonies

M<sup>me</sup> PESTEL, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M<sup>me</sup> LE BAIL, M. COUTURIER, M. MOREL, M<sup>me</sup> ROUXEL, M. FREMY

#### Commission liste électorale

**Titulaire** : M. HEUZE

**Suppléant** : M<sup>me</sup> TOURTELIER

#### Correspondant défense

M. DEL MORAL

2<sup>ème</sup>ADJOINT : M. COLOMBEL Jacky

#### Gros travaux

M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> PESTEL, M. EGLIN, M.

COUSTE, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M<sup>me</sup> ROUXEL,  
M. MOREL, M. FREMY

**Gestion du personnel terrain voirie, suivi et programmation espace vert et sportif**

M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M. EGLIN, M. COUSTE, M<sup>me</sup> TOURTELIER, M<sup>me</sup> LAVOUE, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. FREMY

**Animation communale sportive, culturelle et calendrier des fêtes**

M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> PESTEL, M. ACCOH, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. COUTURIER, M<sup>me</sup> ROUXEL, M<sup>me</sup> LE BAIL

**Conseiller culture jeunesse et sports**

M. EGLIN

**Syndicat départemental d'Energie**

Titulaire : M. COLOMBEL

Suppléant : M. DEL MORAL

**Commission festival Armor à Sons (organisation sécurité...)**

M. HEUZE, M<sup>me</sup> PESTEL, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M. COUSTE, M. MOREL, M<sup>me</sup> LAVOUE, M. ACCOH

**Association Ferroviaire Bretagne Nord**

M. DEL MORAL

**Réseau territoire en démarche développement durable T3D**

M. COUTURIER

**ERDF référent électricité**

M. COLOMBEL

**Bibliothèque**

M<sup>me</sup> LE BAIL, M<sup>me</sup> ROUXEL

3<sup>ème</sup>ADJOINTE : M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR Séverine

**Vie sociale et gestion scolaire**

M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M<sup>me</sup> LAVOUE, M. EGLIN, M. MOREL, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M. ACCOH

**C.C.A.S.**

M. HEUZE, M<sup>me</sup> PESTEL, M<sup>me</sup> LE BAIL, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M. COUTURIER

**Ecole, petite enfance, bibliothèque, animation communale, associations**

M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M<sup>me</sup> LE BAIL, M. ACCOH, M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> TOURTELIER, M<sup>me</sup> PESTEL, M. DEL MORAL, M. FREMY

**Mission locale**

M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. DEL MORAL, M<sup>me</sup> LEFEUVRE

**CNAS**

M<sup>me</sup> PESTEL, M. COUSTE, M<sup>me</sup> TOURTELIER

**Gestion du personnel chargé de l'entretien des services liés à l'école**

M. HEUZE, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M<sup>me</sup> LAVOUE, M. EGLIN, M<sup>me</sup> PESTEL

**Gestion garderie cantine**

M. HEUZE, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M<sup>me</sup> PESTEL, M<sup>me</sup> LAVOUE

**Comité pilotage rythmes scolaires**

M. HEUZE, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M<sup>me</sup> LAVOUE, M. COUSTE

**C.P.A.M.**

M. ACCOH

**Réfèrent ANAH et PLH**

M<sup>me</sup> LEFEUVRE

**Réfèrent Sécurité Routière**

M. HEUZE, M<sup>me</sup> TOURTELIER, M. COUSTE

**CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE auprès du**

**Maire** : M. DEL MORAL Jean Pierre

**Urbanisme**

M. HEUZE, M. DEL MORAL, M. COLOMBEL, M. COUSTE, M. ACCOH, M<sup>me</sup> LAVOUE

**Bulletin communal, relation publique**

M. DEL MORAL, M<sup>me</sup> PESTEL, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> TOURTELIER, M<sup>me</sup> LE BAIL, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M. MOREL, M. FREMY

**Prospective investissement élaboration des projets Développement Durable et chemins**

**ruraux**

M. DEL MORAL, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M. MOREL, M<sup>me</sup> ROUXEL, M. COUTURIER, M. COUSTE, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR.

**Entretien du patrimoine communal**

M. HEUZE, M. DEL MORAL, M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> PESTEL, M<sup>me</sup> LE BAIL, M<sup>me</sup> LEFEUVRE

**Groupe de travail zone humide**

M. HEUZE, M. DEL MORAL, M. COUTURIER

**Mise en place site internet**

M. DEL MORAL, M. ACCOH, M<sup>me</sup> LE BAIL, M<sup>me</sup> TOURTELIER

**Marché de producteurs(collectif Bobio)**

M. DEL MORAL, M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M<sup>me</sup> TOURTELIER, M<sup>me</sup> ROUXEL.

**CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE auprès du**

**Maire et des Adjoint**: M. EGLIN Gérard

**Gestion du personnel école voirie garderie et cantine, analyse des devis et études diverses**

M. HEUZE, M. EGLIN

**Préparation, analyse du budget et appels d'offres**

M<sup>me</sup> PESTEL, M. EGLIN

**Gestion du personnel, projets travaux voirie, espaces verts**

M. COLOMBEL, M. EGLIN

**Vie sociale et gestion scolaire**

M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. EGLIN

**La composition de ces commissions est validée, à l'unanimité, par le conseil municipal.**

**PROJET DE MARCHÉ**

Le conseil municipal valide le projet.

## Séance du 30 juin

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de MS EQUIPEMENT Trélivan pour les investissements suivants :

MATERIEL	Prix en € HT
TRACTEUR JOHN DEERE Type 3039 R HYDRO (PHASE V)	37384,00
BROYEUR ORSI modèle ENERGI 155	3200,00
2 ROBOTS AUTOMOWER HUSQVARNA 550	5900,00
FORFAIT INSTALLATION	450,00
ESSENCIAL CARE GARANTIE 5 ANS AVEC 4 ENTRETIEN	1132,00
ARROSEUR DE STADE MAJAR modèle OLIMPE 2300	2750,00
DESHERBEUR A AIR CHAUD PULSE	2400,00
<b>TOTAL</b>	<b>53216,00</b>

### PARE BALLONS ET BUTS

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de SCLA de ETRELLES pour un montant de 11 844,34€ HT, soit 14 213,21€ TTC.

### FOYER VESTIAIRE FOOTBALL

Travaux de menuiseries suite à dégradations lors d'une effraction

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de M. CHAUVEL Jean-Luc de BOBITAL pour un montant de 2 334,00€ HT, soit 2 800,80€ TTC.

Réalisation et pose de 7 protections fenêtre acier finition galvanisée

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de ACS-SARL BRANDILY QUENOILLER de DINAN, pour un montant de 1 931,00 € HT, soit 2 317,20 € TTC.

### MARQUAGE AU SOL

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise SIGNAUX GIROD de St GILLES, pour un montant de 4 620,55 € HT, soit 5 544,66 € TTC.

### TARIFS ACTUELS CANTINE

Repas enfant	2.75€	>	2.80€
Repas adulte	5.20€	>	5.25€
Repas exceptionnel enfant	4.00€	>	4.05€

(si inscription tardive)

### PROPOSITIONS RENTREE SEPTEMBRE 2020

#### Tarif de la garderie à compter de la rentrée de septembre 2020

Enfants	Matin	Après-midi	Journée
1 <sup>er</sup> enfant	2.20 €	2.85 €	3.05 €
2 <sup>ème</sup> enfant	1.90 €	2.55 €	2.75 €
3 <sup>ème</sup> enfant	1.60 €	2.25 €	2.45 €

Ces propositions sont validées, à l'unanimité, par le conseil municipal.

### DINAN AGGLOMERATION

Adhésion au groupement de commande portant sur l'acquisition de masques dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus.

### PROJET DE MARCHÉ

M. Le Maire donne lecture du projet d'arrêté municipal portant règlement du marché hebdomadaire de BOBITAL. Ce projet de règlement est accepté, à l'unanimité, par le conseil municipal.

### VOTE DES TAUX 2021

M. le Maire propose de reconduire les taux 2019 :

Taxe foncière (bâti).....21,59% / Taxe foncière (non bâti).....78,13%

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire ces taux.

### BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif est présenté aux élus par Mme PESTEL Delphine, adjointe aux finances. Il est voté à l'unanimité par le conseil municipal

**FONCTIONNEMENT 851 943,00 € / INVESTISSEMENT 210 528,00 €**

## Séance du 10 septembre

### Rénovation de l'éclairage public rue des Chênes, rue des Noisetiers, Impasse des Frêches, Hameau des Bas Champs, Hameau des Venelles, Esplanade de la Mairie : Pose de 2 prises de courant (face à la Mairie et derrière le cimetière) Répartition de l'enveloppe des subventions

L'enveloppe de 6 600,00 € est répartie comme suit :

Soit un total de 6 230,00 €. Le solde de 370,00 € est conservé en réserve afin de faire face à une situation imprévue.

Organisme ou association	Somme en €
A.S.B.	1000,00
Amicale Laïque	1650,00
Bowidel	1000,00
Sté de chasse	150,00
Union bouliste	200,00
Asso St Samsom	400,00
Collectif BOBIO	400,00
ADVEVAN	200,00
FNACA	80,00
Protection civile	100,00
Korrigans	100,00
Canoë-Kayak	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>5380,00</b>

Association caritatives	Somme en €
Banque alimentaire	50,00
Restaurants du Cœur	50,00
Ligue contre le cancer (Antenne Dinan)	100,00
4 Vaulx les Mouettes	50,00
Secours Populaire	50,00
Association Don de Sang	50,00
Fonds d'Aide aux jeunes	50,00
DIN Handisport	50,00
Croix Rouge	50,00
ADAPEI 22	50,00
STEREDEN	50,00
TELETHON Bobital	100,00
Espace Femmes	50,00
Pompiers	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>850,00</b>

Renouvellement de la Commission Communale des impôts directs,  
**suite aux élections municipales 2020.** La liste est consultable à la Mairie.

### Règlement Intérieur de la Cour et de la Cantine Scolaire

Il est validé à l'unanimité par le Conseil Municipal

### PRIME EXCEPTIONNELLE COVID 19

La décision du Conseil Municipal du 18 juin 2020 est applicable aux agents ayant assuré la garde d'enfants sur le temps scolaire.

### CRÉATION D'UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNE DE BOBITAL

M. DEL MORAL expose les différents devis. La commission ad hoc présentera une analyse des offres et une proposition lors d'un prochain conseil.

## Séance du 6 octobre

### SITE INTERNET

La commission a retenu et étudié les 4 propositions reçues. Elle a entendu la présentation de deux des candidats les mieux disant.

Sur proposition de la Commission, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la candidature de l'auto-entrepreneur PANDAO, situé à Saint Samsom sur Rance, pour un montant qui se décompose comme suite :

Prestation	Montant TTC
Création du site	3240,00
Refonte du logo Bobital	180,00
Extranet élus	2990,00 *
Hébergement année 1	1,00
<b>TOTAL</b>	<b>6411,00</b>

\*L'extranet élu sera imputé sur l'exercice 2021  
L'hébergement se montera pour chaque année suivante à 270,00 € TTC.

**Festival Armor à sons 2021 et 2022**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité une durée de 3 jours (au lieu de 2)





# ÉTAT CIVIL

## Naissances

25 Novembre 2019	Nathan ROUVRAIS	6 impasse Clos de la Lande
24 Janvier 2020	Axelle COUSTE	17 Rue Croix Jean Gicquel
12 Mars 2020	Noémie et Mia LEON	13 Hameau Clos des Druides
15 Avril 2020	Mathis BLOYET	14 Hameau Clos des Druides
28 Avril 2020	Maëlan LEFRANCOIS ASSANI	19 Rue de la Corbinais
04 Mai 2020	Ewen LABBE	9 Rue de la Bellangerie
14 Juin 2020	Izac MAHE	2 Le clos des Chênes
26 Juillet 2020	Baptiste ROUSSEL	1 Rue de la Corbinais
02 Août 2020	Nino BERTIN	20 Ter Rue des Rochiaux
23 Août 2020	Marl FABRE	1 Impasse du Clos Capin

## Mariages

Le 29 Août 2020	Morgane LECOULPIER Arnaud DELON	53 Route des Granits
Le 25 Septembre 2020	Kelly NORMAND Olivier PANAGET	2 Rue des Mollières

## PACS

Le 23 Décembre 2019	Alex BERTIN Justine GOURET	20 Ter Rue des Rochiaux
Le 18 Janvier 2020	Christophe FONTAINE Morgane GODARD	8 Hameau Clos des Druides
Le 04 Juillet 2020	Christophe MENARD Julie MARTIN	13 Les Landes Frilouzes

## Décès

6 août 2019	Yvette (née LAFFICHE) BOIXIERE	6 Sentier Briantais
24 Février 2020	Marcel DROUET	17 Rue de la Roche
5 Mai 2020	Gwenaëlle RIO	9 Rue de la Bellangerie
22 Août 2020	Odette TOSTIVIN	11 Impasse du Bois Le Rault
24 Août 2020	Madeleine DUVAL	11 Rue les Champs Jehan

# ÉCOLE

Vendredi 25 septembre 2020, nous, la classe de CE2, nous avons ramassé des déchets pendant une heure. On était 3 classes à participer car cette année toute l'école travaille sur le projet :

« *Qu'est-ce que je peux faire pour la planète ?* »

Notre classe est allée nettoyer autour de l'église, puis vers le bourg, ensuite aux alentours du terrain de boules et de l'école.

Dans chaque groupe, un élève portait un sac poubelle pendant que les autres cherchaient les ordures. L'adulte prenait les objets coupants. Nous avons remarqué qu'il avait beaucoup de déchets. Nous sommes fiers de nous. Nous pensons que la planète est beaucoup polluée. Nous avons aperçu beaucoup de papiers, de verre, de mégots. On ne s'attendait pas à découvrir des freins de voitures, une paire de chaussettes et une chaise rouillée ! Lilou pense que « *lorsqu'on cherche, on peut trouver beaucoup de déchets. Et quand on ne cherche pas, on en voit très peu* ».

Gaëlle PICARD

Directrice de l'Ecole des Acacias

**Cette année, l'école accueille 130 élèves répartis en 5 classes. Une demande d'ouverture de classe a été demandée par le conseil d'école pour la rentrée prochaine. Un effectif de 137 élèves est prévu à ce jour.**

**Merci aux nouvelles familles souhaitant inscrire leur enfant en septembre 2021 de vous faire connaître au plus tôt au 02 96 83 67 28 (de préférence le vendredi ou après 16h30).**



Opération Nettoyons la nature,  
article écrit par les élèves de CE2

# URBANISME

## DÉCLARATIONS

09 décembre 2019	1 Rue de la Corbinais	Pose de châssis de toit
07 Janvier 2020	13 Les Landes Frilouzes	Pose de châssis de toit
28 janvier	61 Route des Granits	Pose de châssis de toit
31 janvier	7 Rue des Fougères	Clôture
27 février	5 Rue de la Croix Jean Gicquel	Abri de jardin
03 mars	10 hameau des Venelles	Pergola
25 juin	5 Imp. des Châtaigniers	Pergola
27 juillet	3 Imp. des Lilas	Abri de jardin
18 mai	28 Le Louvre	Garage + Châssis toit.
22 mai	25 Les Champs Jehan	Extension habitation
02 juin	10 Rue de la Corbinais	Pergola
02 juillet	19 bis Rue de la Corbinais	Piscine
23 juillet	20 Route du Calvaire	Changement menuis
23 juillet	22 Rue des Rochiaux	Abri de jardin
27 juillet	23 Rue de la Roche	Abri de jardin
18 septembre	34 Rue de la Corbinais	Carport
31 juillet	8 Rue de l'If	Pose Porte de garage
07 août	15 Rue des Fougères	Véranda
11 août	5 Imp. du Clos Capin	Pose portail + Clôture

11 septembre	1 Rue des Lilas	Pose Bardage
20 août	22 Rue de la Roche	Piscine
02 octobre	12 Impasse Notre Dame	Muret
12 octobre	Rue des Primevères	Élagage chênes + Haies
16 octobre	15 Rue des Lilas	Abri de jardin
16 novembre	11 Impasse Notre Dame	Extension habitation

## PERMIS DE CONSTRUIRE

27 décembre 2019	19 C0018	2 rue des Fougères	Maison individuelle
05 novembre	19 C0019	19 rue Corbinais	Maison individuelle
7 février 2020	20 C 0001	24 rue du Cobai	Extension et garage
29 février	20 C 0002	3 imp de la Roche	Maison individuelle
15 juin	20 C 0003	2 rue des Fougères	Garage
31 juillet	20 C 0004	Rue des Primevères	Maison individuelle
17 aout	20 C 0005	2 rue Bellangerie	Garage



## Cultivons durablement nos diversités culturelles

Cette phrase d'accroche de notre projet associatif, bâti en 2019, et mis en œuvre à partir de 2020, vise à inscrire notre action pour les années à venir et se base sur 4 axes :

### Tisser du lien culturel

2020, année au contexte si particulier, a vu l'annulation de toutes les manifestations culturelles qui sont l'ADN de notre association (Festival Bobital l'Armor à Sons, Bobimôme, Bobital Fait Son Show, Tremplin des lycées). La programmation et la billetterie déjà annoncées, des engagements financiers pris, l'arrêt brutal de ce qui est notre principale source de revenus, auront des conséquences financières importantes pour l'association. Pour les atténuer, nous avons pu bénéficier de subventions publiques, de mécénat privé et d'une activité partielle pour notre salariée à l'année. Nos festivaliers nous ont soutenu en conservant pour les 2/3 d'entre eux leurs billets pour l'édition 2021, en achetant notre t-shirt collector ou en réalisant un don.

Sachez que votre fidélité et votre soutien nous vont droit au cœur, l'avenir s'annonce rempli de défis et il ne faut pas avoir peur de se réinventer et de se diversifier.

# BOWIDEL

Pour cela nos membres et bénévoles ont participé dès avril à des groupes de travail, en visioconférence ou au bureau, pour proposer de nouveaux projets. En est sorti, un évènement fait maison et surtout à la maison, le Bobital part en live, sur le week-end historique du festival. Il nous a permis de conserver le lien avec notre public, nos partenaires et bénévoles pendant le temps d'un week-end et de faire vivre la culture.

### La culture par et pour tous

L'année avait bien commencé avec notre premier atelier cohésion en février et la soirée de remerciements pour nos bénévoles. Puis le confinement a mis à mal le bénévolat et ce qui en fait sens : les rencontres, l'échange, le partage, la convivialité. Il nous a semblé important, dès lors qu'il a été possible, de proposer des temps de rencontre. En comités réduits, plusieurs journées d'ateliers ont pu ainsi être proposées à nos bénévoles et aux partenaires associatifs pour les rendre acteurs des projets. Prenons l'exemple du "réveillon solidaire" pour les personnes fragiles et isolées sur le territoire de Dinan.

### Agir et former à l'éco-citoyenneté

Tâchant, dans nos actions, de répondre aux piliers du développement durable, nous avons cette année poursuivi nos engagements en signant la charte Drastic on plastic, pour la suppression des plastiques à usage unique. Et proposer une action citoyenne de nettoyage du Bois des Mézières lors d'une Olympiade des bénévoles tombant sur la journée du World Cleanup day.

### Cultiver le collectif et la transversalité.

Cet engagement sur le territoire passe également par des collaborations sur de nombreux événements pour certains reportés à 2021 (les courses d'Advevan, le Championnat de Bretagne de Cheval à 2 pattes...) et pour d'autres maintenus. Ont ainsi pu être organisées la finale du tremplin des lycées qui pour sa première édition s'est faite en streaming ou notre participation à la fabrication du Décor de la nouvelle tournée d'Emane, ancienne gagnante du tremplin.

Créatrice d'emplois depuis 2014, l'association a accueilli début novembre une nouvelle arrivante. Chloé Le Couster, viendra en alternance dans notre structure, dans le cadre de sa 2<sup>ème</sup> année de formation Bachelor communication à IGC Business School de Rennes, et ce jusqu'à août 2021.

Elle pourra notamment apprendre aux côtés de Faustine Vasse, notre salariée, qui après avoir accompagné en 2020 un service civique et des stagiaires, anime des cours, depuis septembre, en Logistique, Technique et Management de projet culturel à l'Organisation et Management de l'Événement au Pôle Supérieur Les Cordeliers de Dinan.

Cette année 2020 a été riche en projets et ne fait que nous conforter sur l'utilité sociale de notre association, et ...

## ... NOS ENGAGEMENTS

### POUR 2021 :

**Bowidel, l'ARTisan** : Après cette année si particulière, il nous semble important pour 2021 de revenir à l'essentiel et de rappeler l'ADN de Bowidel. Cultiver le collectif et la transversalité avec ceux qui font vivre l'association (membres, bénévoles, salariés, apprentis, stagiaires, partenaires, artistes, techniciens, prestataires, festivaliers) fait de nous un ARTisan dans tous les sens du terme !

**ARTisan culturel** : Nous tâcherons de nous réinventer et d'innover pour redonner vie à la culture sur le territoire tout en mettant en avant le savoir-faire de notre association en matière d'évènement culturel. 100% Associatif, nous maîtrisons tout le processus

de production et capitalisons sur des années de pratique pour faire vivre la culture par et pour tous.

**ARTisan moderne** : Notre responsabilité sociétale est indissociable de notre ADN. Notre association est pleinement intégrée sur son territoire, dans la vie locale et valorise dès qu'elle le peut les dimensions du développement durable dans ses actions (environnement, social et économie). Nos nombreux partenariats sont une manière concrète et innovante de tisser du lien culturel. Mettons en avant le savoir-faire de nos artisans locaux faisant la richesse de notre territoire.

**ARTisan formateur** : Bénévoles, apprentis, étudiants, volontaires, stagiaires, salariés, ils sont nombreux à avoir appris, partagés, pris en compétences, dans notre association depuis sa création. Transmettre des savoirs, agir et former à l'éco-citoyenneté, sensibiliser sont des valeurs essentielles pour nous, comme pour tout artisan, qu'elles passent par nos événements, nos ateliers bricolage, un stage ou un emploi.

**ARTisan de notre futur** : Pour l'avenir, donnons nous les moyens de remplir nos objectifs, d'anticiper les changements qui se profilent, d'innover, d'impulser l'énergie nécessaire pour mobiliser autour de nous et faire savoir notre mission d'acteur de lien culturel et social sur notre territoire.

# COLLECTIF BOBIO

## En Août, le collectif Bobio a organisé son 4<sup>ème</sup> apéro village

précédé de son assemblée générale annuelle, faisant le bilan d'une année riche en propositions malgré les événements !

En octobre les organisateurs de la traditionnelle journée « Halloween » n'ont pas manqué d'imagination pour offrir aux enfants et parents un format adapté et respectueux du confinement. Sur fond de concours de citrouille et de déguisements mis en place sur notre réseau social, tous ont gagné un lot confectionné par des petites mains très habiles.

La mise en place du Bobi'marché est sans conteste l'évènement qui aura marqué notre été à tous. Ponctué par 3 marchés animés par des groupes musicaux et de la restauration sur place, ces soirées ont permis de vivre des moments de convivialité, à la manière de « fêtes du village » que chacun aura su apprécier pour les valeurs véhiculées en ces temps moroses.

Le collectif Bobio a souhaité poursuivre ses activités et la période hivernale n'a pas empêché le marché, de continuer sur sa lancée. Il était important pour l'ensemble des acteurs impliqués (municipalité, collectif, bénévoles, commerçants et producteurs) de rester op-

timistes et de croire en sa pérennité.

Ainsi, chaque vendredi d'irréductibles producteurs sont présents pour vous sustenter en légumes, fromage, miel, jus de pomme, traiteur de la mer et autres food-trucks ; Protocoles sanitaires, obligation du port du masque, distanciation sociale, comptage à l'entrée nous permettent de respecter au mieux les gestes barrières et de maintenir l'activité du Marché.

La clientèle, fidèle ou occasionnelle, semble y trouver son compte. Cependant, nous restons ouverts à d'autres propositions afin de garnir l'esplanade de la mairie de jolis stands répondant aux besoins de nos concitoyens. Si vous souhaitez exposer, régulièrement ou occasionnellement, si vous connaissez des producteurs ou des commerçants, passez leur ce message ! (il paraîtrait même, parole de producteurs, que l'ambiance y est particulièrement conviviale...).

Cette fin d'année est donc l'occasion de remercier chaleureusement tous ceux qui se sont investis de près ou de loin pour que ce projet voit le jour. Nos producteurs et commerçants des débuts, ceux nous ayant rejoints, ceux qui reviendront, les bénévoles sans qui rien ne se serait mis en place, la municipalité, et puis vous, les Bobitalais qui donnez sens à ces projets.

**Facebook : Collectif Bobio : la fabrique à projet**  
[collectifbobio@gmail.com](mailto:collectifbobio@gmail.com)



ADVEVAN va connaître prochainement une nouvelle étape, marquée par la fin du contrat aidé de Maxime Lainé. Il avait été embauché en octobre 2015 et a pris fin le 11 octobre 2020. Celui-ci aura laissé un grand souvenir tant par le parcours que le chemin emprunté. Dans les prochaines semaines, après le déconfinement, des stages seront programmés en collectives et entreprises en collaboration avec cap emploi avec peut être une issue positive.

Depuis La création de l'association en novembre 2011, l'association ADVEVAN aura su faire preuve de conviction, de dynamisme et de convivialité.

Il est loin le printemps 2012 où les membres fondateurs se lançaient dans l'organisation et la mise en œuvre de projet sur le handicap.

Aujourd'hui, le fil conducteur de l'association est la mise à disposition d'un logement via un lieu de vie de petite taille. Pour se faire, les responsable ont su

## AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque qui soutient l'école dans ses projets a pu réaliser ses diverses actions avant de mettre entre parenthèses les ventes et les événements de la période de printemps.

C'était pourtant une année riche que nous avons annoncé, afin de permettre à l'ensemble des enfants de partir en séjour.

Mais ils sont reportés, ce n'est donc que partie remise et nous comptons vivement sur vous pour répondre présents à nos prochains appels !

En effet grâce au soutien de l'amicale, aucun parent n'a à financer la moindre sortie organisée par les maîtresses et l'amicale laïque finance une grande partie des coûts liés au séjour (hors transport pris en charge par la mairie).

Nous avons tout de même pu organiser un loto dans la salle des fêtes de Bobital, un repas à emporter, une vente de produits de Noël, un spectacle de Noël, une tombola paniers garnis, une vente de livres de recettes, et une vente de pizzas !

La collecte de journaux acheminés à l'ESATCO de Quévert a également très bien fonctionné et on a toujours besoin de parents pour organiser des allers-retours...

## ADVEVAN

écouter les autorités de tutelles et publiques pour donner du temps au temps « vivez d'abord, faites vos preuves puis nous verrons l'avenir ; sachez qu'il faudra 6 à 7 ans » nous ont-ils dit.

De 2014 à ce jour, les responsables se réjouissent des moments forts, tout en se remémorant les petites galères que peuvent connaître tous les bénévoles lourdement impliqués dans le développement de leur association.

Le covid 19 aura donné du temps de réflexion à la section sportive. Quelques coureurs, tant femmes qu'hommes, souhaitant se tourner et agir vers de nobles causes humaines en s'éloignant de l'association. Le contact avec ADVEVAN est maintenu car tant de choses et d'actions communes ont su fédérer le lien et créer des affinités.

**Tous les membres de l'association ADVEVAN vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et PRENEZ SOIN DE VOUS**

*LE PRESIDENT  
M. Merdrignac Sylvain*

**Merci à tous pour vos aides et vos généreuses participations.**

**Retrouvons-nous prochainement :**

- lors de notre assemblée générale le vendredi 18 septembre
- pour le traditionnel couscous à emporter le 10 octobre
- pour un super-loto le 8 novembre (le lieu sera déterminé)

L'amicale laïque ayant besoin de nombreux bénévoles à chaque action, nous espérons pouvoir à nouveau compter sur vous !

*Agathe Saunier,  
Présidente de l'Amicale Laïque de Bobital*



# ASSOCIATION SPORTIVE BOBITAL BRUSVILY FOOTBALL



La saison 2020/2021 a débuté le 30 août par un match de coupe de France, premier match officiel de l'ASBB.

Après 3 rencontres en coupe de France, quatre journées de championnat pour l'ensemble des équipes (A, B, U18, U14) 2 plateaux pour les U9 à U13 et 2 rencontres de foot loisir, arrêt de toutes compétitions et entraînements suite aux mesures prises par le gouvernement pour lutter contre l'épidémie de la covid19.

Cette coupure ne doit pas perturber le fonctionnement du club qui est positif, avec un effectif de 170 licenciés toutes catégories confondues, 30 dirigeants, 50 joueurs seniors et 90 jeunes école de foot des U6 aux U14. Le point négatif est le manque de jeunes en U6 / U7, les inscriptions sont toujours possibles

**contact :** Levavasseur Gilles 06 33 88 30 44.

L'échange du bureau avec les maires de 2 communes a permis de présenter le club, son organisation, ses projets à court et moyen termes et de faire le point des équipements et infrastructures existantes.

## **Les lieux des rencontres du club :**

Les matchs de championnat équipes A, B et U14 à BOBITAL

Les matchs de coupes, les U18, les U10 à U13 à BRUSVILY

Les entraînements et plateaux des U6 à U9 à BOBITAL

Les entraînements seniors, U18 à BOBITAL

Le foot loisir joue le vendredi à 21h à BOBITAL

Les manifestations réalisées au début de saison, concours de palets et pétanque, ventes de poulets grillés et saucissons secs, organisation d'un stage pour les U10 U13 ont montré le dynamisme de l'ASBB.



**L'ASSOCIATION SPORTIVE BOBITAL BRUSVILY  
et l'Ecole de Football**

**vous souhaite à toutes et tous  
de bonnes fêtes de fin d'année.**

# AMICALE DES CHASSEURS

**Les chasseurs de Bobital vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021**

et vous donnent rendez-vous pour le couscous traditionnel, du 20 février 2021, à emporter (si la Covid 19 nous le permet).



## FOOTBALL ASBB

Jean-Yves LECUYER  
Gilles LEVAVASSEUR  
gilles.levavasseur@orange.fr  
**02 96 83 61 11**  
**06 33 88 30 44**

## SPORTS ET LOISIRS

Michel LEBRANCHU  
michel.velo@wanadoo.fr  
**02 96 83 53 43**

## LES CHASSEURS RÉUNIS DE BOBITAL

Daniel BRIAND  
**02 96 39 24 62**  
**06 84 12 15 68**

## AMICALE LAÏQUE

Agathe SAUNIER  
amicale.laiquebobital22100@gmail.com  
**02 96 39 42 30**

## FNACA

Michel LEROY  
**02 96 83 55 54**

## BOBITAL ANIMATION

Jacky HEUZE

# Union Bouliste BOBITAL LE HINGLE

L'Union Bouliste vu la crise sanitaire, n'a pu faire aucunes manifestations.

Arrêté par le confinement de mars, nous avons repris à jouer tous les jeudis et les samedis à partir de mi-juillet. Les gestes barrières ont bien été respectés par les adhérents qui sont venus jouer, et c'est fin octobre que les évènements nous le permettaient plus.

En espérant l'année 2021 meilleure, et que nous pourrons faire nos manifestations habituelles.

**Toute l'équipe vous offre leurs meilleurs vœux et une année meilleure.**

*La présidente*  
Thérèse CHAUVEL

# ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

**02 96 83 58 85**

## ASSOCIATION

### ST SANSOM

Thierry ALLAIN  
**02 96 83 62 88**

## FÊTES PLAISIR

Jean-Pierre RENAULT  
**02 96 83 58 90**

## UNION BOULISTE

### BOBITAL – LE HINGLÉ

Thérèse CHAUVEL  
lucien.chauvel@orange.fr  
**02 96 83 55 29**

## ASSOCIATION BOWIDEL

L'Armor à sons  
Yoann REHEL  
contact@asso-bowidel.fr  
info@bobital-festival.fr  
**02 96 88 03 95**

## ADVEVAN

Sylvain MERDRIGNAC  
merdrignac.sylvain@outlook.fr  
**06 63 62 41 58**

## SANS GAIN

William RENOIR  
**02 96 88 00 29**

## HUMAN'RAID

Julien BRIAND  
Julien.briand@laposte.net  
**06 64 94 67 94**

## COLLECTIF BOBIOS

Agathe SAUNIER  
Bar l'Estaminet  
**06 81 69 07 02**

## BREIZH DÉFI'LES

Blandine VERDIER

## KORRIGANS

### DARTS CLUB

Samuel MEHEUST  
samuel.meheust@sfr.fr  
**06 23 05 53 23**

## CHEUR DE CHAMBRE

### « Vocal an Arvor »

Jean-Pierre DEL MORAL  
jeanpierredelmoral@gmail.com  
**06 50 86 06 15**

# Association Amitié St Briec – Togo

## L'ASSOCIATION

**«AMITIE SAINT BRIEUC – TOGO»  
VOUS REMERCIE DE VOTRE SOUTIEN  
ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE  
& HEUREUSE ANNEE 2021!»**

L'histoire continue de s'écrire entre la commune de Bobital, l'Agglomération de Dinan, la région Bretagne et le Togo. L'ASBT a pu, grâce à vos soutiens lors des «REPAS A EMPORTER» le samedi 10 octobre 2020 à la salle polyvalente – parc le Louvre, trouver des fonds nécessaires pour continuer à financer la scolarisation, la formation professionnelle des enfants orphelins et de la jeunesse fragilisée qu'elle soutient au Togo. Une partie des bénéfices réalisés sont également destinés à financer la construction du centre multi-activités dans la région de Badja au Togo.

L'association Amitié Saint-Briec – Togo est une association à but non lucratif fondée en Juillet 2008. Elle compte une centaine de membre actifs et bienfaiteurs à travers la France. Depuis sa création, l'association Amitié Saint-Briec – Togo s'est engagée auprès des enfants orphelins et de la jeunesse fragilisée au Togo. La question existentielle de l'ASBT est « Pourquoi ? » la misère touchant ces enfants compromet fortement leur avenir et leur chance d'accéder à une « vie sereine », une « vie bonne ». Cette question est celle qui habite chacun des membres de l'association et nous donne la force, le courage, la volonté dans notre réflexion d'accompagnement de cette jeunesse.

Consciente des enjeux socioculturels, éducatifs et sanitaires pour la jeunesse au Togo, l'association va plus loin dans sa vision et ses objectifs. Ainsi, un projet de construction d'un centre multi-activités au Togo est en cours de réalisation. A travers ce projet de centre, l'association cherche à promouvoir la scolarisation, l'apprentissage, l'insertion sociale et la santé auprès des enfants orphelins et la jeunesse fragilisée au Togo dans des conditions favorables à leur réussite.

Ce projet véhicule des valeurs positives de solidarité et d'échange interculturel, où toute participation est une aide de taille, qu'elle soit financière ou sous forme de dons de matériels pour équiper le centre.



Par ailleurs, l'association continue à donner des cours de danses africaine et contemporaine les mardis et samedis à Bobital. Les cours sont assurés par la professeure Clairecina, bénévole de l'association.

Nous avons besoin de vous pour continuer à œuvrer auprès de la jeunesse fragilisée. Devenez des ambassadeurs de l'hospitalité et de la solidarité internationale.

Toute l'équipe de l'ASBT et moi-même tenons à adresser tous nos remerciements chaleureux à chacun de vous, à tous ceux qui de loin ou de près soutiennent nos projets, à tous ceux qui nous ont apporté leur aide lors de notre repas et à tous ceux qui nous accordent leur confiance. Recevez toutes nos salutations affectueuses.

*Gaétan ACCOH  
Président de l'ASBT*

**Nous pouvons tous ensemble relever ce défi  
Ensemble, construisons ce centre.**

**Pour toutes demandes ou informations, n'hésitez pas à nous contacter**

**Tél :** 06 22 84 62 89

**Mail :** amitiesbt@yahoo.fr, amitiesbt@gmail.com

**Web :** www.amitiesaintbriec-togo.blogspot.com

# DINAN - TRI SÉLECTIF

## AGGLOMÉRATION

### Une progression du tri, néanmoins des erreurs persistent

Depuis la généralisation des extensions des consignes de tri, en avril 2019 sur le territoire de Dinan Agglomération, les emballages collectés ont progressé de 10%. En effet, les extensions des consignes de tri permettent de trier tous les emballages : les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, les petits métaux et tous les emballages en plastique (les bouteilles, les flacons, les pots de yaourts, les sacs plastiques, les barquettes).

Les usagers ont participé activement à cette réussite mais pour être encore plus performant, des erreurs de tri fréquentes peuvent être corrigées :

- Les papiers absorbants (essuie-tout, mouchoirs, serviettes en papier) sont trop souvent retrouvés avec les emballages alors qu'ils se déposent dans la poubelle à ordures ménagères ou se compostent.

- Les objets cassés se déposent dans la poubelle à ordures ménagères ou en déchèterie.
- Les emballages imbriqués les uns dans les autres (des bouteilles plastiques dans des cartons, des pots de yaourts dans des boîtes de conserve...) rendent leurs recyclages impossibles. Au centre de tri, les agents n'ont pas le temps de les séparer par catégorie, ils sont alors comptabilisés en erreur de tri. Pour qu'ils soient recyclés, déposez-les un à un sans les imbriquer.

La fin de ces erreurs permettrait de diminuer le taux de refus en centre de tri, d'augmenter la qualité recyclée et valorisée.

**Pour aller + loin :** Les erreurs de tri génèrent des coûts élevés pour la collectivité. En effet, les déchets qui se retrouvent malencontreusement dans la collecte sélective transitent d'abord par la chaîne de tri pour être finalement écartés du tri et de nouveau transportés et traités par incinération.



## PASS CULTURE



Plus d'informations: <https://pass.culture.fr/le-dispositif/>

## DÉCLARATION DES RUCHES

### La déclaration des ruches est une obligation légale.

Tous les détails vous seront donnés par la Mairie



# PASS' ENGAGEMENT

## Qu'est-ce que c'est ?

Le Pass'Engagement propose aux jeunes de s'engager bénévolement dans une association costarmoricaine ou un centre social sur une action visant à rendre service aux personnes (solidarité, jeunesse, personnes âgées, aide aux devoirs...). En échange de cet engagement (2 heures minimum par semaine), de septembre à juin, un financement est accordé pour soutenir un projet personnel et/ou professionnel octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €.

## Quels sont les bénéficiaires ?

Les jeunes de 18 à 25 ans, quelle que soit leur situation, domiciliés sur le territoire des Côtes d'Armor depuis plus de 6 mois (jeunes issus du territoire et/ou justifiant d'une adresse dans les Côtes d'Armor).

L'appel à projet et le dossier de candidature sont à retirer à la Maison du Département de votre territoire, ou à télécharger sur : <https://cotesdarmor.fr/vos-services/beneficier-du-pass-engagement>

Tu as entre 18 et 25 ans ?

Tu souhaites t'engager dans une association ou un centre social pour :

### rendre service

**intervenir** auprès de personnes âgées et/ou handicapées,

**accompagner** l'aide aux devoirs,

**encadrer** des activités sportives, culturelles...

Tu as besoin d'un financement pour réaliser un projet personnel et / ou professionnel

qui n'a pas encore débuté (formation, mobilité, logement) ?

## La préfiguration du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude

L'Arlésienne ? C'était un peu ce qu'était le projet de Parc Naturel Rance Emeraude !

Depuis 1994, où la gestion des sédiments en amont du barrage de la Rance réunissait des élus, jusqu'en 2008 où le projet d'un parc naturel lui est confiée, l'Association Cœur-Emeraude voit ses efforts en voie imminente de couronnement. Le projet de Parc Naturel Régional s'étend sur deux départements, les Côtes d'Armor et l'Ille et Vilaine, touche 74 communes, 140 000 habitants sur une étendue de 100 000 hectares. Ce parc sera le 3ème en Bretagne, après celui d'Armorique et du Golfe du Morbihan. Des étapes sont inscrites dans un calendrier précis qui verra l'espoir d'une naissance confirmée par la Région Bretagne en 2022.

Mais quelle est la finalité d'un Parc Régional ? C'est l'aboutissement de volontés communes pour mettre en valeur et protéger des patrimoines naturels et culturels riches, mais fragiles. Notre territoire répond par-

faitement à cette définition simple, avec une bande côtière dont la beauté n'est plus à démontrer, des cités riches d'histoire, comme Dinan, Saint-Malo, mais aussi des voies navigables, des cours d'eau, des forêts, les faluns, ces dépôts sédimentaires vieux de 66 millions d'années, un bassin granitier, où notre commune puise une large part de son identité...

Le Parc Régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude se doit de mettre en valeur toutes ses richesses, les promouvoir tout en les préservant, créer un sentiment d'appartenance à ce territoire dont chacun des habitants doit être promoteur. La notion de Parc Régional induit un attrait touristique indéniable propice au développement économique de notre territoire.

Plutôt que de s'interroger sur le coût de la création de notre Parc Naturel Régional, il vaut mieux retenir qu'un Euro investi infère 20 € de retombées économiques.

L'inventaire de ce patrimoine extraordinaire est une prise de

conscience collective de ce qui est à notre porte et que nous ignorons en grande partie. Le Parc Naturel Régional donne de la visibilité pour préserver ce capital, le transmettre aux générations futures avec le respect qui lui est dû.

Il apparaît comme essentiel de réfléchir aux aménagements du territoire en ayant en permanence la notion de préservation des espaces naturels et des terres agricoles, de renforcer les écosystèmes et sauvegarder la biodiversité.

Le Parc Naturel Régional ne sera pas une strate administrative supplémentaire mais un référent pour les élus qui y trouveront les conseils éclairés de scientifiques et de techniciens de haut niveau pour que ces projets de développement demeurent en cohérence avec ce dessein commun d'un bien-vivre ensemble autour de notre identité singulière terre-mer.

Jean-Pierre DEL MORAL  
Administrateur CŒUR Emeraude

# MISSION LOCALE

**Présenter de façon exhaustive tous les aspects d'une Mission Locale est quasiment impossible car aucune situation d'un jeune ne ressemble à celle d'un autre jeune.**

En effet, entre 16 et 25 ans, de nombreuses questions peuvent se poser et s'ajouter les unes aux autres. Les hésitations naturelles devant des choix qui engagent une très large partie de la vie y sont compris à leur juste mesure.

A la Mission Locale, l'emploi est un aspect, certes important, mais c'est l'évaluation d'une situation globale qui est prise en charge pour accompagner le jeune dans son projet.

Mission Locale ne rime pas impérativement avec échec scolaire. Avec ou sans diplôme, c'est d'abord le projet de vie que les conseillers vont essayer de mettre en lumière, non pas en conseillant telle ou telle voie, mais bien en cherchant les clés pour faire aboutir le désir de réalisation, souvent ressenti mais non exprimé, ou pas encore exprimé clairement.

A Dinan, ce sont 18 professionnels qui vont construire avec le jeune le chemin vers la réussite : tous les aspects pratiques sont étudiés : les aides dont il peut bénéficier ou les formations les plus adaptées, si besoin.

Le point de départ est « une photographie » de la situation actuelle du jeune : ses problèmes financiers, ceux de sa mobilité, de ses compétences avec la rédaction de son CV, sa présentation à un entretien d'embauche, sa protection sociale et son accès aux soins, son logement, ... sont étudiés, car ils conditionnent son projet professionnel, comme par exemple, vivre une expérience de travail à l'étranger.

S'insérer dans la vie active n'exclut pas le divertissement et la recherche du bien-être, moyen qui n'est pas non plus négligé dans le panel des offres.

C'est un accompagnement personnalisé qui est propo-

sé dans un creuset propice à la rencontre avec d'autres jeunes, comme avec des parrains ou marraines qui sont ou ont été des acteurs de la vie active, qui peuvent les enrichir de leurs expériences, leur ouvrir leur carnet d'adresse...

La Mission Locale est un lieu d'échange, d'information sur les très nombreux dispositifs, souvent trop complexes aux yeux des jeunes pour les initier seuls.

Les 17 Missions Locales bretonnes travaillent en réseau avec les 450 Missions Locales du territoire national, pour enrichir plus encore la diversité des offres.

La Mission Locale est un lieu où le jeune est l'acteur principal de son avenir et où il trouvera les conseils et appuis nécessaires.

A Dinan, la Mission Locale est un pôle d'excellence qui a tissé des relations fortes tant avec les administrations partenaires, comme Pôle Emploi, des entreprises, mais qui est de plus, innovante : une web-radio permet aux jeunes de se tenir informés de problèmes qu'ils partagent, de questions qu'ils se posent, sans oser ou pouvoir les formaliser.

Le contact est simple, les rendez-vous rapides et les antennes à Maignon, Plancoët, Plélan le Petit, Broons, Caulnes, Evran, Beaussais sur Mer et Saint-Cast le Guildo permettent un maillage rendant accessible la Mission Locale de Dinan à tous les

jeunes de notre territoire.

Un référent, dans chaque commune, facilitera la mise en relation. La Mairie de Bobital n'échappe pas à cette obligation et vous orientera vers le référent !

Site : <https://www.ml-paysdedinan.fr> - Contact : cf formulaire sur le site - Téléphone : 02 96 85 32 67





## NUISANCES SONORES

Il est rappelé que les horaires pendant lesquels les travaux bruyants sont tolérés sont régis par les dispositions légales suivantes, selon l'Article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 (Préfecture des Côtes d'Armor)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## ASSISTANTES MATERNELLES

► Angélique BODIN (PERCUDANI)

4 rue des Noisetiers - 06 67 30 46 93

► Claire CAILLAUD

4 rue de l'If - 06 63 20 70 75 / 02 96 88 03 39

► Justine GOURET

20 ter Les Rochiaux - 06 35 23 40 83

► Nadège JAMBART

71 route des Granits - 02 96 83 19 86

► Sabine LEBRETON

17 la Corbinais - 02 96 88 02 15

► Caroline PELLION (LAVAUD)

25 rte du Calvaire - 09 84 38 59 80 / 07 70 50 34 94

► Marie-Christine PEZAVANT (BESNARD)

7 rue de la Roche - 02 96 83 59 49 / 06 60 82 41 28

## COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

**Ordures ménagères :** Lundi matin

**Déchets recyclables :** Lundi après-midi des semaines paires

**Déchetteries accessibles avec badge**

### Déchetterie des Landes Fleuries

Rue Auguste Pavie - 22100 Quévert

Tél : 02 96 87 51 37

**Du lundi au samedi**

8h45 - 12h30 > 14h - 17h45

fermé le mardi

### Déchetterie de La Landec

ZA de Beauvent - 22980 LA LANDEC

**Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre :**

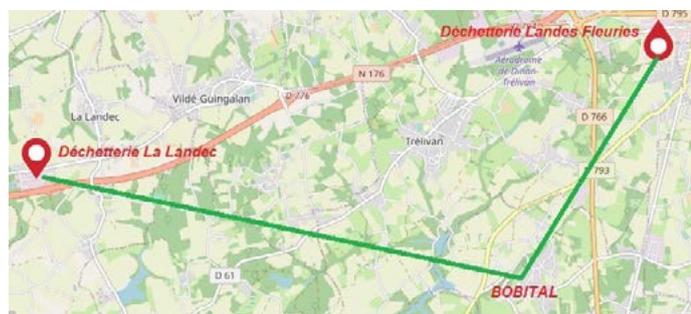
Lundi, mardi et vendredi : 14h - 18h

Mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier :**

Lundi, mardi et vendredi : 14h - 17h

Mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h



# NOS COMMERCES & ARTISANS

*Coiffure à domicile*

Catherine Ferron

*Bobital et ses alentours*

06.45.31.04.73  
Coiffure.catherinef@gmail.com

cabinet de kinésithérapie

la roche  
22100 bobital

Gangloff-Priour Clarisse  
Gangloff Etienne

02 96 83 67 05

**GILARD**  
Jean-Luc

**PEINTURE - DECORATION**

Peinture intérieure et extérieure - Produit déco  
Revêtement de sols et de murs.

Tél. 02 96 83 68 23  
Port. 06 86 40 17 11  
40 rue de la Corbinais, 22100 BOBITAL

**AVENIR ELEC 22**  
GILARD Loïc

Electricité générale et industrielle  
NEUF - RENOVATION - CHAUFFAGE - DEPANNAGE

02 96 83 68 19 06 29 57 64 58  
loic.gillard@wanadoo.fr

7 rue des Mollières 22100 BOBITAL Siret : 485 365 118 00010

**PROTHESISTE ONGULAIRE -**  
*Massage bien être - soin visage*

SUR RENDEZ-VOUS

fb : French CHIC

Sandrine  
06 68 82 19 71  
22100 BOBITAL

*A la Fontaine*

Boulangerie - Pâtisserie - Epicerie - Journaux

M. et Mme Thierry Allain  
4 Place des Granitiers  
22100 BOBITAL  
02 96 83 62 88

Jean-Luc CHAUVEL  
**Artisan Menuisier**

Bois - PVC - Parquets  
Escaliers - Lambris - Placo  
Isolation - Aménagement de comble

La Bellangerie - 22100 BOBITAL  
02 96 88 01 20  
jean-luc.chauvel@orange.fr

STORES - FERMETURES - VOIETS ROULANTS  
POSE & DÉPANNAGE

**RINGENBACH**

Impasse des Châtaigniers - 22100 BOBITAL  
02 96 83 61 96 - 06 63 54 87 77

**DAMIEN FERRON**

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - DÉMOLITION - TERRASSE - CLÔTURE

06 63 01 92 28  
contact@damienferron.fr

damienferron.fr 1, rue de la Croix Jean Guicquel - 22100 BOBITAL

*L'Estaminet*

BAR ★ TABAC ★ JEUX

Retransmission TV et Paris sportifs

BOBITAL 02 96 84 28 66  
Ouvert de 8h00 à 21h00 - Fermé le Mardi

**L'ATELIER D'INGRID**

CARTE DE FIDELITE

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h  
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h  
Le vendredi de 8h30 à 19h  
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRELIVAN



## Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mardi, Mercredi et Jeudi : 8h00 à 12h00

Samedi : 8h00 à 12h00 les semaines impaires

## Permanences du Maire et des Adjointes

Uniquement  
sur rendez-vous

## Bibliothèque municipale

Jeudi de 16h00 à 18h00

Samedi de 10h30 à 12h30

Salle communale

## Numéros Commune

Mairie	02 96 83 58 85
Mairie FAX	02 96 83 54 90
Service Technique	02 96 63 74 60
Cantine – Garderie	02 96 88 07 56
Ecole des Acacias	02 96 83 67 28
Salle Polyvalente Roger Esnault	02 96 83 64 80
Maison du Louvre	02 96 88 03 95

## Numéros « Santé Commune »

Cabinet médical 02 96 83 60 60

Cabinet infirmier 02 96 88 09 13

Cabinet kinésithérapie 02 96 83 67 05

## NUMÉROS URGENCES

SAMU	15
POMPIERS	18/112
Centre Antipoison Rennes	02 99 59 2222
GENDARMERIE	17
C.H. René Pléven	02 96 85 72 85
Enfance maltraitée	119
Violences	3919

## Numéros utiles

Infos routières 08 26 02 20 22

Eaux de Dinan 09 69 32 95 10

Assainissement Eaux Usées  
02 96 87 96 09

ERDF Dépannage (Electricité)  
09 72 67 50 22

Maison du Département 02 96 80 00 80

Dinan Agglomération 02 96 87 14 14

Vétérinaire de garde 118 510

## Bulletin municipal d'information N°14

Directeur de la publication : Jacky HEUZÉ, maire  
Rédaction : Commission municipale  
Création et impression : Impri'Media Bretagne  
Crédits photos : Cyril HEBERT, municipalité, Freepik  
ce bulletin a été imprimé en 600 ex.

**LE COLLECTIF BOBIO  
ET SES ŒUVRES :  
VIDE GRENIER, MARCHÉ,  
HALLOWEEN ...**



**MALGRÉ LE CONFINEMENT,  
BOBITAL DEMEURE FIDÈLE À SON DEVOIR DE MÉMOIRE**

